AHV Kasse | Caisse AVS | Cassa AVS
Coiffure & Esthétique

AHV-KASSE · CAISSE AVS · CASSA AVS · 113
Wyttenbachstrasse 24 · Postfach · 3000 Bern 22
www.ahvpkcoiffure.ch

Annonce à la prévoyance LPP

à l'attention de la Caisse de pensions Coiffure & Esthétique

17254

Employeur

Nom: _____ N° de membre: _____

Données personnelles de la personne à assurer

Nom, Prénom: _____

Numéro AVS: _____ Date de naissance: _____

Rue et numéro: _____

NPA, lieu: _____

Sexe: ☐ féminin ☐ masculin

Etat civil: ☐ célibataire ☐ marié / partenariat enregistré, depuis: _____
☐ divorcé ☐ veuf

Langue: ☐ français ☐ allemand ☐ italien

Informations sur la nouvelle relation de travail

Activité professionnelle: ☐ Salarié
☐ Indépendant *: Inclure la couverture contre les accidents? ☐ Oui ☐ Non

Plan de prévoyance: ☐ Plan de base LPP (BB) ☐ Plan spécial LPP * _____
☐ Plan LPP élargi B1 * ☐ Plan LPP élargi B3 *
☐ Plan LPP élargi B2 * ☐ Plan LPP élargi B4 *

* Les salariés à assurer dans les plans élargis ou dans le plan spécial et tous les indépendants doivent remplir le questionnaire de santé séparé qui est à retourner directement à la Caisse de pensions.

Date d'entrée en service dans l'entreprise ou début de l'activité indépendante: _____

Taux d'occupation: _____ % Début de l'assurance: _____

Salaire soumis à l'AVS extrapolé à une année, y c. gratification et 13e salaire: CHF: _____

Informations sur l'état de santé

La personne à assurer jouit-elle actuellement et au début de l'assurance de son entière capacité de travail?

☐ Oui ☐ Non: La personne à assurer ne jouissant pas de son entière capacité de travail doit compléter le questionnaire de santé et doit le remettre directement à la Caisse de pensions.

La personne à assurer perçoit-elle des prestations de l'Assurance-invalidité fédérale, de l'assurance militaire, de l'assurance-accidents ou d'une institution de prévoyance, ou des demandes ont-elles été déposées à cette fin?

☐ Non ☐ Oui: Veuillez joindre des copies des décisions / demandes.

Signature de l'employeur

Lieu, Date: _____

Signature de l'employeur et cachet de l'entreprise: _____

Explications concernant l'état de santé

Est considérée comme ne disposant pas de son entière capacité de travail toute personne qui
- est partiellement ou entièrement dans l'incapacité de travailler pour des raisons de santé,
- touche des indemnités journalières en raison d'une maladie ou d'un accident,
- a été annoncée auprès d'une assurance-invalidité étatique,
- touche une rente en raison d'une invalidité totale ou partielle, ou
- ne peut plus, pour des raisons de santé, exercer à plein temps une activité lucrative correspondant à sa formation et à ses capacités

Questionnaire de santé

Les personnes suivantes sont tenues de remplir le questionnaire de santé joint séparément et de le remettre directement à la Caisse de pensions Coiffure & Esthétique:
- Toutes les personnes à assurer ne jouissant pas de leur entière capacité de travail.
- Toutes les personnes à assurer par les plans élargis ou les plans spéciaux.
- Tous les indépendants.

Le questionnaire de santé figure sur internet à l'adresse www.ahvpkcoiffure.ch ou peut être obtenu sur demande.

Transfert des avoirs de libre passage

Pour le transfert d'un éventuel avoir de libre passage de l'institution de prévoyance précédente à la Caisse de pensions Coiffure & Esthétique, veuillez disposer au mémento à l'intention des nouveaux assurés qui figure sur internet à l'adresse www.ahvpkcoiffure.ch ou peut être obtenu sur demande.

Adresser à:

Caisse de pensions Coiffure & Esthétique
c/o Caisse AVS Coiffure & Esthétique
Wyttenbachstrasse 24
Case postale
3000 Berne 22